jamais dit ou écrit qui puisse être interprété comme favorisant une confédération de toutes les provinces. Je m'y suis toujours opposé. Je ne crois pas commettre d'indiscrétion en disant que dans les conversations que j'ai eues avec le président du conseil avant son entrée au pouvoir,—puisqu'il en a parlé lui-même dans un discours qu'il a fait lors de sa réélection pour South Oxford,—j'ai positivement refusé d'appuyer aucune proposition pour la confédération de toutes les provinces. Dans ce discours, le président du conseil disait:

"Avant que les négociations ne fussent entamées, j'invitai les hon. MM. Domon et Houron à agir, mais ils refusèrent. J'éprouvai tout le chagrin de ce refus, mais ils ne me laissaient aucane ressource. Lorsque le gouvernement mp posa la question, je lui répondis que je voulais avoir six membres—quatre du Haut et deux du Bas-Canada. Lorsqu'il me demanda combien de partisans j'amènerais du Bas-Canada, je répondis que puisque M. Domon n'agissait pas, je ne pouvais en amener aucun."

Ainsi, monsieur, j'ai la meilleure preuve possible pour réfuter l'accusation que j'étais en faveur de la confédération de toutes les provinces, dans le fait que, avant même qu'il fût question de savoir qui entrerait dans le gouvernement, j'ai déclaré, et cela en présence de plusieurs membres ici présents, que je ne voulais avoir rien à faire avec cette question, parce que je ne croyais pas qu'il serait de l'intérêt du pays d'avoir une pareille confédération, au moins quant à présent. (Ecoutez!) Maintenant, monsieur, je crois avoir démontré que je n'ai favorisé ni la représentation basée sur la population pure et simple, ni la confédération de toutes les provinces. Et lorsque les hon. messieurs disent que la nécessité de régler la question de la représentation a été la cause de ce projet de confédération, ils commettent une grave erreur. Rien n'est plus éloigné de la vérité. (Ecoutez!) La question de la représentation était presque entièrement abandonnée; elle était usée; il n'y avait pas d'agitation à ce sujet, et il y en avait certainement moins qu'il n'y en avait eu à aucune époque depuis dix ans. Le député de South Oxford, après avoir adopté les vues de la Convention de Toronto, persistait encore à demander la représentation basée sur la population; mais les idées étaient tellement changées qu'il put à peine soulever un débat sur la motion qu'il fit durant la dernière session pour obtenir un comité chargé d'examiner les difficultés constitutionnelles,

Il y avait une autre cause de ce plan de confédération auquel on a donné pour prétexte la question de la représentation basée sur la population. Elle n'est pas aussi bien connue, mais elle était beaucoup plus puissante. En 1861, M. WATKIN fut euvoyé d'Angleterre par la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc. Il vint dans le but bien arrêté do faire une forte demande d'aide pécuniaire; mais dans l'état où se trouvait alors l'esprit public, il s'aperçut bien qu'il ne pouvait pas espérer l'obtenir. Pensant que s'il pouvait sculement mettre quelque nouveau projet sur le tapis qui pourrait donner un prétexte décent à un gouvernement bien disposé, il obtiendrait tranquillement l'aide dont il avait besoin, il partit immédiatement pour les provinces d'en-bas et revint après y avoir engagé les gens à ressusciter la question du chemin de fer intercolonial. Il trouva facilement des gens prêts à travailler en faveur de ce chemin, pourvu que le Canada en payat la façon. (Ecoutes ! et rires.) Une réunion de délégués out lieu : des résolutions furent adoptées, et une demande fut faite au gouvernement impérial pour en obtenir une forte contribution, sous forme d'indemnité pour le transport des troupes sur le chemin. M. WATKIN et M. VANKOUGHNET, qui était alors membre de l'administration, passèrent en Angleterre à propos de ce projet; mais les autorités impériales n'étaient pas disposées à accorder l'aide réclamée, et elles rejetèrent les propositions qui lui étaient faites. M. WATKIN, bien que déqu dans ses espórances, n'abandonna pas son projet. Il revint en Canada, et à force de persévérance il persuada mon hon, ami qui siége à ma droite (M. J. S. MACDONALD) et d'autres membres de son cabinet, de partager ses vues sur les avantages du chemin de fer intercolonial. Je ne pense pas le moins du monde que mon hon, ami soupçonnât les motifs qui faisaient agir les employés du Grand Tronc, et que leur but était de faire une nouvelle trouée dans le coffre public pour le Grand Tronc (rires); mais c'était là en réalité l'origine de la reprise du projet du chemin de fer intercolonial.

L'Hon. J. S. MACDONALD—Nous avons trouvé le projet tout prêt; il nous avait été laissé comme un legs de l'administration CARTIER-MACDONALD.

L'Hon. A. A. DORION—C'est vrai. Le gouvernement MACDONALD-SICOTTE trouva la chose tellement avancée qu'un arrangement avait été fait pour la réunion des délégués